

Le trajet de soins

Auteur: Bernard Gilles

Coauteurs: Johan de Jager, Willy Peersman

Introduction:

Si les soins aux brûlures se sont considérablement améliorés grâce à la création de centre de brûlures spécialisés, pour le patient, cela ne s'est pas traduit par une augmentation analogue et adaptée des remboursements par l'INAMI.

La Fondation Belge des Brûlures a été fondée il y a 20 ans dans le but de soutenir financièrement les patients victimes de brûlures, d'exercer des pressions sur les pouvoirs publics afin d'adapter les remboursements aux nouvelles techniques de traitement et pour effectuer de la recherche scientifique.

Résultat: Le remboursement des frais médicaux a progressé, mais les patients victimes de brûlures doivent déboursier, après avoir quitté la clinique, pour l'essentiel des soins post-hospitaliers.

Un tournant: la catastrophe de Ghislenghien

Les pouvoirs publics ont compris que le patient avait besoin d'aide psychologique et d'un trajet de soins impérativement coordonné. C'est pourquoi le ministre de tutelle a décidé de prévoir un coordinateur de soins et un psychologue à mi-temps pour chaque centre des brûlés.

Le trajet de soins

Redonner aux patients une vie digne de ce nom, les réintégrer dans la vie sociale constituent les

objectifs essentiels du trajet de soins.

1. Le coordinateur de soins doit veiller à ce qu'aucune victime ne déserte les soins hospitaliers et post-hospitaliers.
2. C'est pourquoi des systèmes d'enregistrement ont été créés pour permettre le suivi du patient en centre des brûlés et à l'extérieur de celui-ci.
3. Des "meilleures pratiques" (Best Practices) ont été rédigées pour le trajet de soins, grâce à la concertation entre BABI et la Fondation Belge des Brûlures.
4. Les traitements/activités suivants en font partie: maquillage, cures thermales, assistance juridique, aide aux études, aide à la recherche d'un emploi adapté, et ce en plus des traitements qui doivent être élaborés par le centre des brûlés dans le cadre du plan de soins.
5. Pour les patients qui n'en ont pas les moyens financiers, la Fondation Belge des Brûlures interviendra sur la base d'un dossier constitué par la commission sociale qui analyse la situation familiale et financière de la victime et de la famille.
6. BABI et la Fondation Belge des Brûlures oeuvrent auprès des instances compétentes en faveur du remboursement des éléments essentiels du trajet de soins.

Un défi

BABI et la Fondation Belge des Brûlures travaillent ensemble à la définition de "meilleures pratiques" en matière de trajet de soins et à l'échange des données nécessaires au suivi du patient.